

remit le paquet au décroteur , et dont celui-ci avait donné une exacte description , six mois auparavant.

Rousseau , ne doutant plus que ce ne fût Saurin qui avait envoyé les couplets , s'adresse à M. d'Argenson , et le prie de vouloir bien le guider dans cette affaire. M. d'Argenson donne alors , à Rousseau , un exempt de robe courte , nommé Milet , dont l'adresse et l'intelligence étaient depuis long-temps éprouvées , et il lui conseille de tout faire pour tirer la vérité du savetier , avant d'entamer une accusation contre Saurin.

Ce ne fut qu'au bout de deux mois , et après avoir été tourné et retourné de mille façons par l'exempt Milet , que le discret savetier convint enfin du fait , en présence de quatre ou cinq témoins. Rousseau rend alors sa plainte et il obtient la permission d'informer. Sur les charges et informations , le savetier est arrêté et mis au Fort l'Evêque ; il est interrogé le lendemain et confronté au décroteur : par suite de cet interrogatoire et de cette confrontation , Saurin est décrété de prise de corps , arrêté chez lui , conduit en prison au Châtelet , et le scellé est mis sur ses papiers. Le même jour , Saurin est interrogé et confronté avec le savetier.

De l'ensemble des interrogatoires , recollemens et confrontations , lesquels sont du 24 septembre , des 10 , 14 , 17 , 23 et 24 octobre , des 4 , 8 et 26 novembre 1710 , et qui accompagnent le mémoire de Boindin , il résulte les faits suivans que n'ont pu détruire ni les dénégations de Saurin , ni les raisonnemens de Voltaire , dans son catalogue des écrivains célèbres du siècle de Louis XIV.

1° Le paquet avait été remis au décroteur par le savetier Guillaume Arnould ;

2° Guillaume Arnould tenait le paquet de Saurin ;

3° Avant de remettre le paquet au savetier , Saurin lui avait fait lecture des couplets , et il lui avait dit qu'il en conservait une copie dans le tiroir de la table de son cabinet ;

4° Appréhendant que l'habit du savetier ne le fît reconnaître , Saurin le lui avait fait quitter et lui avait donné un de ses vieux justaucorps noirs ;

5° A la levée du scellé mis sur les papiers de Saurin , une copie